



L'enseignement de la Shoah

publié le 23/02/2008 - mis à jour le 07/06/2011

Descriptif :

Une question de nouveau en débat dans la société française

Sommaire :

- Le débat sur les modalités de l'enseignement de la Shoah
- Nécessité de l'enseignement de la Shoah
- L'enseignement de la Shoah dans l'académie de Poitiers
- Actions académiques à venir en 2008
- Le débat actuel sur la mémoire de la Shoah
- Quelques ressources disponibles :

● Le débat sur les modalités de l'enseignement de la Shoah

a été relancé par l'annonce du parrainage, par les élèves de CM2, d'enfants juifs français morts en déportation :

Simone Veil, rescapée d'Auschwitz et ancien ministre, qui s'était élevée contre cette initiative, a accepté de participer à la mission mise en place pour réfléchir aux modalités d'application de cette proposition.

Le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, a annoncé de son côté qu'il allait proposer la mise en place d'une "mission d'information sur les questions mémorielles". "Le gouvernement prévoit une large concertation sur ces questions délicates avant leur mise en oeuvre", a-t-il souligné.



L'arrivée à Auschwitz

● Nécessité de l'enseignement de la Shoah

Le Ministre de l'Education nationale précise que "malgré la complexité de la démarche, personne ne critique le principe qu'il faille évidemment connaître la Shoah et travailler sur cette question."

"L'objectif doit primer sur les modalités de la mise en oeuvre. Il s'agit que soient honorés, célébrés, rappelés les enfants juifs morts pendant la guerre". Pour les modalités, une réunion s'est tenue au ministère de l'Education

nationale avec "des responsables du monde de la mémoire et des éducateurs."

"Est-ce qu'il faut que ce soit un par un et pour chaque élève ? On peut trouver peut-être d'autres solutions, par un groupe, par classe, se fonder sur d'autres démarches pédagogiques" souligne aussi le Ministre.



Le groupe de professeurs de l'académie lors du voyage d'étude en février 2008

● L'enseignement de la Shoah dans l'académie de Poitiers

Du cycle 3 de l'école primaire aux programmes de première et de terminale, en passant par la classe de troisième, l'histoire de politique nazie d'extermination¹ est largement présente dans les programmes scolaires et les professeurs n'abordent jamais cet enseignement à la légère.

Les journées de commémoration, la participation au concours de la Résistance et de la déportation, la pose de plaques commémoratives dans les établissements scolaires en souvenir des élèves déportés jalonnent la scolarité des élèves de l'académie comme du reste de la France.

De nombreux établissements organisent des projets pédagogiques en liaison avec le mémorial de la Shoah, les lieux de mémoire ou les musées régionaux, avec le soutien des collectivités territoriales.

Dans l'académie de Poitiers, un partenariat existe depuis plusieurs années avec le Mémorial de la Shoah pour l'organisation d'actions de formation, de voyages d'étude à Auschwitz (pour les élèves comme pour les personnels de l'académie). (voir les articles signalés ci-contre)

● Actions académiques à venir en 2008

L'exposition sur les Justes de France [🔗](#) sera présentée à Poitiers du 2 au 22 juin dans la salle des pas perdus du palais de Justice de Poitiers

Une journée de réflexion sur la notion de crime contre l'humanité sera organisée à Poitiers par le pôle civique de l'académie, en partenariat avec le mémorial de la Shoah, la Cour d'appel de Poitiers, le Conseil général de la Vienne et le CRDP. *Vous trouverez plus d'information concernant cette journée à partir du mois d'avril.*

Ces différentes actions auront permis à des milliers d'élèves et des centaines de professeurs d'aborder ces questions d'histoire avec toute la richesse d'analyse indispensable à la compréhension de ce phénomène historique complexe.

● Le débat actuel sur la mémoire de la Shoah



Photos de victimes, souvent anonymes, exposées à Auschwitz

La proposition du Président de la République de faire parrainer la mémoire d'un enfant juif, victime de la Shoah par les élèves de CM2 a suscité de nombreuses réactions qui ont été largement publiées par la presse.

- Simone Veil, présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah a d'abord protesté puis a accepté de participer à la commission qui en précisera la mise en place.
- Serge Klarsfeld a fermement soutenu l'initiative du Président de la République ([article du Monde](#))
- David de Rothschild, président de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, a souhaité apaiser le débat dans un [entretien accordé au "Figaro"](#)
- De très nombreuses personnalités, juives ou non, des psychiatres ou des historiens se sont à leur tour exprimés. Nous reprendrons ici simplement ce qu'a dit Boris Cyrulnik dans un article au "Monde" intitulé une "gentillesse" trop brutale :

"Deux grands dangers menacent la mémoire de la Shoah : le premier, c'est de ne pas en parler ; le deuxième, c'est de mal en parler. Quand Primo Levi en 1946, la rage au ventre a voulu témoigner, son livre *Si c'est un homme* n'a pas dépassé 700 exemplaires tant il était insupportable. A la même époque, une grande fille de 14 ans racontait l'histoire supportable d'une gentille famille qui s'aimait et se disputait en huis clos, comme tout le monde. On s'identifiait à cette gamine intelligente et sympathique qui, à la fin du livre, mourait joliment, emmenée par un assassin invisible, la Gestapo. Le spectateur, ému, pleurait avec plaisir, et cette représentation, à la fois vraie et romancée, a joué un grand rôle dans la très nette diminution de l'antisémitisme en France " (...) [lire l'intégralité de l'article du Monde](#)

Des historiens comme [Henri Rousso](#) ou bien [Annette Wieworka](#)

ou des cinéastes comme [Claude Lanzman](#) ont également pris position dans la presse.

(Si ces liens ne sont plus actifs, c'est que les archives des journaux ne sont disponibles librement que quelques jours)

● Quelques ressources disponibles :

- Actes du séminaire européen : [Quelles pratiques pour enseigner les questions sensibles dans une société en évolution ?](#)
- Un groupe de recherche de l'INRP travaille sur les "[enjeux de mémoire](#)"
- [Un colloque de l'ENS](#) a été consacré à cette question en 2005 et ses conclusions restent très actuelles
- [Peut on encore enseigner la Shoah ?](#) : un dossier du Monde diplomatique par Benoît Falaize
- [Le dossier du Café pédagogique](#)
- [La bibliographie proposée à l'occasion du colloque de l'ENS](#)



- *Enseigner la Shoah à l'âge démocratique* (2007) : un livre de la collection débats d'école, chez Armand Colin
- Un colloque du CVUH [L'enseignement des questions socialement vives](#) 
vendredi 14 et samedi 15 mars 2008 à Paris
 - ▶ *L'enseignement de l'histoire n'est décidément pas celui de temps définitivement révolus : l'actualité s'invite régulièrement dans les cours, et parfois à l'initiative des hommes politiques. Enseignement des faits religieux, destruction des juifs en Europe, esclavage, colonisation et décolonisation, immigration, mémoires de la Résistance, autant de sujets vifs qui suscitent des controverses dans l'espace public, mais que les programmes scolaires tiennent parfois à distance.*

Crédit photos Nouvelle République

(1) Le terme de "Shoah" n'est jamais employé dans les programmes scolaires. On lui préfère ceux de "politique nazie d'extermination" ou de "génocide des juifs et des tziganes"

Liens complémentaires

-  [Le mémorial de la Shoah](#) 
-  [La Fondation pour la mémoire de la Shoah](#) 
-  [Les actes du colloque : enseigner les questions sensibles](#) 
-  [Entre mémoire et histoire : Comment enseigner la Shoah aujourd'hui ?](#) 
-  [Combattre le racisme et l'antisémitisme à l'école](#) 
-  [Le site du comité de vigilance sur les usages publics de l'histoire](#) 
-  [Peut-on encore enseigner la Shoah : sur le site du Monde diplomatique](#) 
-  [Dossier sur l'enseignement de la Shoah sur le site d'ARTE](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.